

Distroff infos



**L'avenir
nous appartient**





Le mot du **maire**

Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.

Antoine de Saint-Exupéry.

Madame, Monsieur, mes chers concitoyens

En ce début d'année, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter, à vous et à vos proches, une belle et heureuse année 2017, riche de joie et de bonheur, qu'elle vous apporte santé, paix et sérénité !

Gardons confiance en l'avenir !

L'année écoulée n'a pas été des plus sereines pour notre société, que ce soit sur le plan social, économique et environnemental. Des éléments souvent inattendus, mais parfois prévisibles se sont déclenchés et nous ont fait douter de l'avenir. Les crises migratoires, les inégalités sociales au sein même de l'Europe, les dérèglements climatiques, les conflits armés, le terrorisme et la guerre déclarée à Daesch... tous ces éléments ont impacté notre vie locale, jusque dans l'organisation de la vie scolaire de nos enfants, en imposant de nouvelles contraintes sécuritaires. Faudrait-il se résigner à cet avenir sombre ? Non ! Je reste résolument optimiste et vous invite à partager un regard plus serein sur notre avenir !

Un événement majeur, passé presque inaperçu nous permet de changer de regard : le 3 septembre dernier, la Chine et les États-Unis ont accepté, presque simultanément la ratification des textes issus de la COP 21 et des accords de Paris. Ainsi après plus de 20 ans d'hésitation, les deux plus gros pollueurs de la planète, la Chine (20 % de production des gaz à effet de serre) et les États-Unis (18 %) se sont enfin irrémédiablement engagés. Un signe fort qui nous permet de croire qu'« un autre monde est possible ». Cette décision aura des conséquences majeures pour notre planète tant sur le plan économique que social et environnemental. Ces nouveaux enjeux planétaires nous permettent de comprendre que nous sommes tous interdépendants et donc destinés à être plus solidaires pour progresser.

Un avenir plus serein pour notre commune !

Au printemps prochain cela fera trois ans que la nouvelle équipe municipale, a pris à bras-le-corps, la destinée de notre commune. Nous avons fait la promesse de rétablir les comptes de la commune, de sortir du surendettement, de réduire la dette. Pour réussir ce défi, nous avons réalisé tous nos investissements grâce à des économies sur le budget de fonctionnement, par la recherche de subventions mais sans avoir recours à l'emprunt. Ainsi, en moins de trois ans, nous avons réduit la dette de 2 367 450 € à 1 099 096 €, soit de 54 % ! La réalisation de l'écocité La Croisée des chemins a permis de dégager des marges de manœuvre économiques importantes qui permettent ce résultat. Cette nouvelle situation nous autorise à présent à regarder l'avenir avec plus de sérénité. Si l'année 2016 a été consacrée à la réflexion et aux études sur le devenir des bâtiments communaux vétustes et inappropriés, 2017 sera l'année des prises de décisions et de lancement des opérations pour les nouveaux programmes de réhabilitation et de construction qui permettront d'améliorer la vie quotidienne de tous et de favoriser le mieux vivre ensemble !

L'avenir nous appartient ! Il est à construire ensemble ! C'est dans cette perspective heureuse que je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle nous apporte de belles réussites dans nos engagements sociaux, professionnels, associatifs et citoyens.

Ensemble, construisons une société plus juste et plus solidaire.

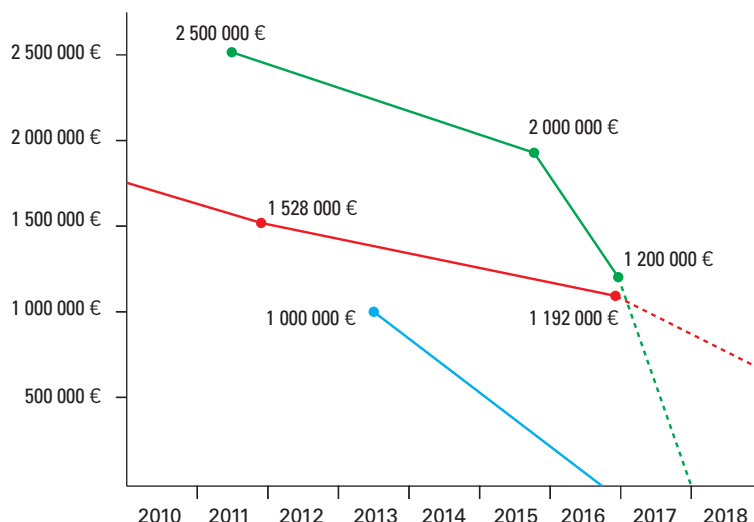
Salvatore La Rocca
Maire de Distroff



Le désendettement de la commune

Malgré la poursuite des baisses des dotations de l'État (subventions de fonctionnement) nous avons réussi à maîtriser les budgets communaux et ainsi continué à réduire la dette et rembourser une ligne de trésorerie de 1 million d'euros.

- Emprunt Dexia (2008)
- Prêt relais (ligne de trésorerie 2013)
- Emprunt pour le lotissement (2011)

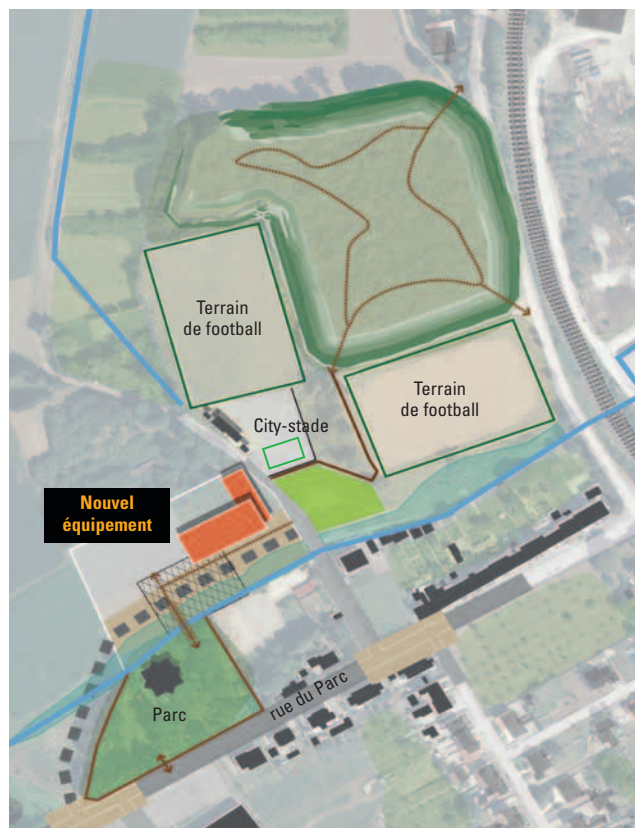


Les investissements projetés

En 2016 la municipalité a mené une étude avec l'agence d'urbanisme Verdier-Tapia pour dresser un état des lieux des quatre équipements à vocation publique dont dispose la commune. Il s'agissait de prendre en compte leur état de vétusté, leur conformité à l'évolution des normes et des besoins actuels et futurs: le centre socioculturel qui fait office de salle polyvalente et de salle des fêtes, l'ancienne école maternelle qui abrite l'école de musique, le bâtiment de la cour du château qui abrite la caserne des pompiers, le dojo et la salle de répétition de l'orchestre d'harmonie, et enfin l'ancien presbytère désaffecté pour des raisons de vétusté. L'étude a pris en compte, après une large consultation, les besoins actuels et futurs des différentes associations utilisatrices. La commission « grands travaux », le conseil consultatif et les membres du conseil municipal se sont saisis, tour à tour, des résultats de cette étude pour décliner deux priorités:

La rénovation du presbytère dont le rez-de-chaussée aurait une vocation publique et l'étage serait transformé en logements.

La construction d'une nouvelle salle polyvalente dont les premières études de pré-programmation viennent d'être lancées avec le Conseil en Architecture et Urbanisme du département.



La nouvelle salle polyvalente se situerait à l'arrière du parc municipal et à proximité des espaces sportifs, des terrains de football, pétanque et le nouveau city-stade.

Le budget municipal

Fonctionnement

Budget réalisé 2015

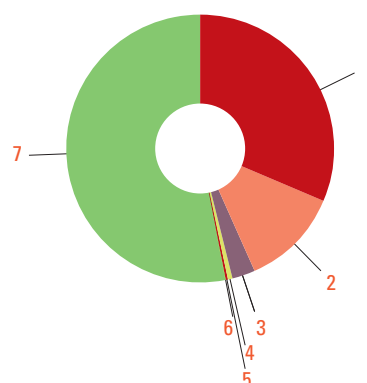
Réalisation prévisionnelle 2016

Représentations
graphiques
2016

Section de fonctionnement | recettes

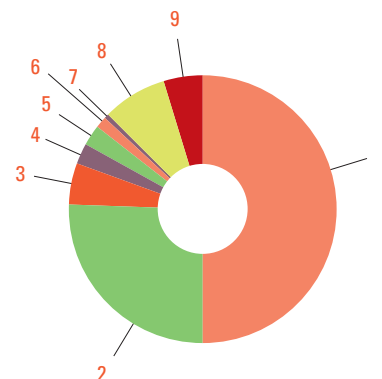
Nature	€ 2015	€ 2016	% 2016
1 Taxes et impôts locaux	608 304	626 976	31,47 %
2 Dotations de l'état	272 268	239 642	12,03 %
3 Location HMS et Centre Culturel	55 997	56 174	2,82 %
4 Remboursement Frais de personnel La Poste	12 000	12 012	0,60 %
5 Coupes de bois	45 859	3 145	0,16 %
6 Remboursement maladies	1 116	698	0,04 %
7 Recettes diverses* dont péricolaire	159 547	1 053 842	52,89 %
Total	1 150 091	1 992 489	100 %

* Dont 1 million d'euros de résultat du lotissement La Croisée des chemins



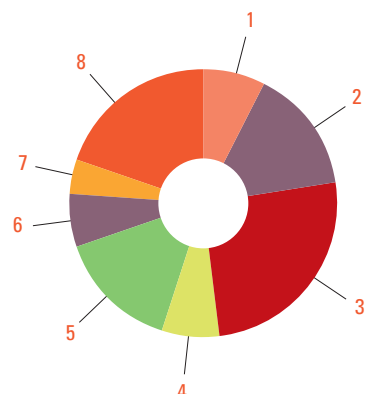
Section fonctionnement | dépenses

Nature	€ 2015	€ 2016	% 2016
1 Dépenses générales de personnel	479 671	487 334	50,26 %
2 Dépenses générales de fonctionnement	204 063	245 989	25,37 %
3 Indemnités des élus	53 778	49 720	5,13 %
4 Subventions aux associations	24 589	22 685	2,34 %
5 Service Incendie	24 397	24 397	2,52 %
6 Contribution au collège	14 073	13 348	1,38 %
7 Subvention CCAS	6 000	6 000	0,62 %
8 Intérêts des emprunts	111 865	75 802	7,82 %
9 Divers (fiscalité, compensation...)	69 388	44 379	4,58 %
Total	987 824	969 654	100,00 %



Détail des dépenses générales de fonctionnement

Nature	€ 2015	€ 2016	% 2016
1 Taxes foncières	18 794	18 618	7,57%
2 Fournitures et équipements	28 775	37 336	15,18%
3 Scolaire et périscolaire (avec repas)	39 113	62 716	25,50%
4 Entretien voirie et bâtiments	17 979	16 989	6,91%
5 Bureautique, informatique et téléphonie	36 993	36 247	14,74%
6 Honoraires et études	2 357	15 348	6,24%
7 Assurances	12 125	10 743	4,37%
8 Divers (communication, cérémonies)	47 927	47 992	19,51%
Total	204 063	245 989	100,00%



Investissements

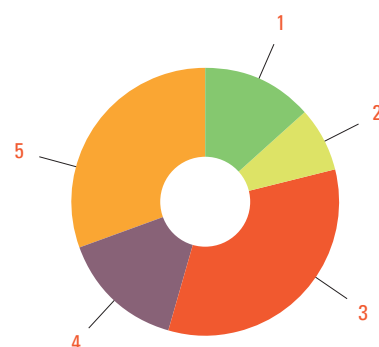
Budget réalisé 2015

Réalisation prévisionnelle 2016

Section d'investissement | recettes

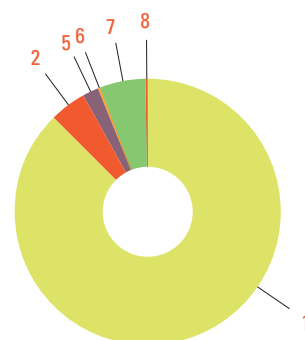
Nature	€ 2015	€ 2016	% 2016
1 Remboursement TVA	229 633	95 085	13,61 %
2 Taxe aménagement	64 489	52 880	7,57 %
3 Subvention école maternelle	0	232 488	33,28 %
4 Subvention travaux église	0	105 000	15,03 %
5 Subventions diverses (dont Siscodipe)	59 568	213 096	30,51 %
Total	353 690	698 549	100 %

Représentations
graphiques
2016



Section d'investissement | dépenses

Nature	€ 2015	€ 2016	% 2016
1 Remboursement emprunts	89 400	1 093 149	87,59 %
2 Matériel et équipements	15 499	55 073	4,41 %
3 École maternelle (soldé en 2104)	0	0	0,00 %
4 Travaux église (soldé en 2014)	0	0	0,00 %
5 Aménagement aire de jeux parc municipal		26 452	2,12 %
6 Aménagements divers	27 583	2 364	0,19 %
7 Aménagement d'un city stade		67 779	5,43 %
8 Réfection des sols école primaire		3 174	0,25 %
Total	132 482	1 247 991	100,00 %



Les baisses successives des dotations de l'État

Années	2013	2014	2015	2016
Montant de la dotation globale de fonctionnement DGF	171 689	163 731	147 751	128 979
Montant de la baisse par rapport à 2013		- 7958	- 23 938	- 42 710
Pertes cumulées			- 31 896	- 74 606

Les baisses de dotation de l'État sont imposées par une politique de réduction du déficit public de la France, pour le ramener sous la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB).



Aménagements extérieurs

Aire de jeux du parc municipal

C'est pendant l'été qu'a été aménagée une nouvelle aire de jeux au parc municipal pour la plus grande joie des enfants et des parents.

Toboggan, balançoires et autres équipements ont pris place à l'abri des grands arbres qui ont été bien utiles pour apporter un peu d'ombre et de fraîcheur durant cet été particulièrement chaud.

Les parents peuvent également profiter du banc à proximité. Cette aire de jeux est destinée aux enfants de moins de douze ans sous la responsabilité de leurs parents.

Les Distroffois se sont très vite appropriés les lieux qui sont ouverts au public toute l'année, sauf en cas de location privée du parc municipal.

Pour des raisons de sécurité, nous rappelons qu'il est **strictement interdit de stationner le long du trottoir** et en dehors des places matérialisées. Nous prions les parents d'utiliser le parking qui est à disposition en face des équipements, de l'autre côté de la route.

Enfin un City-stade pour les ados !

Attendu depuis longtemps, c'est chose faite ! Depuis quelques mois les adolescents de la commune peuvent profiter d'un nouvel espace de jeu et de rencontre situé à proximité des stades. Ce nouvel équipement permet à de nombreux jeunes de se retrouver pour pratiquer leurs loisirs préférés.

Montant des investissements :

City-stade : 67 779 €

Aire de jeux du parc municipal : 26 452 €



Embellissement des espaces verts et stationnement

De nouveaux aménagements ont vu le jour pour embellir les espaces verts et pour améliorer l'offre de stationnement :

- ▶ vasque et arbres à l'entrée du village, route de Metzervisse
- ▶ banc face à la grotte et aménagement fleuri
- ▶ places de stationnement supplémentaires rue de l'Église
- ▶ parking aménagé à proximité des stades

Aménagements intérieurs

Acoustique Centre culturel

Durant les mois d'hiver, les employés municipaux ont œuvré pour l'entretien et la réfection des bâtiments communaux. Le Centre culturel a toujours souffert d'une très mauvaise acoustique. La petite salle a fait l'objet d'un aménagement de panneaux anti-bruit posés au cours du mois d'avril. Fixés au plafond, ils réduisent de manière considérable les nuisances sonores, en particulier la résonance. Les panneaux ont été entièrement fabriqués en interne par l'équipe des employés et ont permis à la commune d'économiser plusieurs milliers d'euros.



Rénovation et nouveaux équipements pour le groupe scolaire Les Charmilles

La municipalité a planifié la réfection des salles de classe du bâtiment de l'école primaire à raison d'une salle par an pendant les vacances d'été.

Outre cette rénovation, il est nécessaire pour l'éducation de nos enfants que les salles bénéficient d'un équipement informatique au goût du jour. En effet, l'évolution technologique des dernières années a introduit l'usage des outils électroniques tels que smartphones, tablettes, ordinateurs dans la

vie quotidienne. La recherche passe par internet et il est donc important non seulement que les bâtiments bénéficient des connexions nécessaires mais également de matériel adapté. Là aussi, la commune a programmé la mise à jour et le remplacement des outils informatiques de manière régulière, classe par classe. Cette gestion prévisionnelle permet de lisser les investissements et d'éviter un renouvellement conséquent et coûteux du parc informatique.



Centre communal d'action sociale

Repas hebdomadaire

Cela fait un an que dans le cadre du *mieux vivre ensemble*, afin de rompre l'isolement et de favoriser le plaisir de prendre un repas en commun avec convivialité, le CCAS a mis en place un repas hebdomadaire.

- Où ?** Au Centre culturel
Quand ? Chaque jeudi (sauf pendant les vacances scolaires)
À quelle heure ? 12 h
Pour qui ? Les seniors et toute personne isolée, quel que soit son âge
Prix ? 9 euros
Comment participer ? ... En s'inscrivant au plus tard le mardi qui précède avant 12 h 00 à l'accueil de la mairie ou par téléphone au :
03 82 56 88 93 ou au **06 72 82 33 43**

Chaque repas est composé d'une entrée, d'un plat, de fromage, d'un dessert et d'un café. Le service est assuré par les membres du CCAS qui vous accueillent avec plaisir.



La mission locale

La mission locale a pour vocation d'accompagner et aider les jeunes de 16 à 25 ans à élaborer un projet professionnel en fonction de leur niveau, leurs besoins et leurs difficultés. Les conseillers sont des professionnels de l'orientation qui accompagnent les jeunes à la découverte des métiers et leur permettent de découvrir des orientations professionnelles.

Cette démarche permet de :

- ▶ Faire découvrir de nouveaux métiers
- ▶ Aider à choisir un métier selon les centres d'intérêt
- ▶ Déterminer les compétences requises pour exercer ce métier
- ▶ Informer sur les formations pour y accéder

Ces actions sont individuelles ou collectives, d'une durée allant de quelques jours à plusieurs mois.

Où s'adresser ?

- ▶ au siège 7b, rue du Moulin à Thionville
téléphone 03 82 82 85 15
mail mission.locale.thio@wanadoo.fr
site internet mlnm.fr
- ▶ Lors du passage de la mission mobile à Distroff sur le parking de l'église entre 8 h 45 et 9 h 30 les jeudis suivants : 12 janvier, 2 et 23 février, 16 mars, 6 et 27 avril, 18 mai, 8 et 29 juin.





Atelier équilibre en partenariat avec Label Vie

L'association Label Vie qui regroupe des caisses de retraite CARSAT, MSA, RSI organise de nombreux ateliers collectifs sur différents sujets de préoccupation des seniors.

Glisser, tomber, trébucher, heurter....

Tant de mots pour en parler... La chute se définit comme l'action de tomber au sol indépendamment de sa volonté. C'est un événement multifactoriel auquel chacun peut un jour être confronté. Pour le public senior, cela constitue une préoccupation importante. Deux millions de personnes chutent chaque année et 8 500 en décèdent. Il s'agit de la première cause accidentelle chez les plus de 65 ans. Si les conséquences physiques d'une chute sont extrêmement diverses, l'impact psychologique conduit souvent à la perte de confiance en soi.

Déroulement et objectifs : 10 séances d'activité physique d'une heure hebdomadaire pour un groupe de 10 à 15 personnes maximum de 55 ans et plus. Chaque participant doit être en capacité d'aller seul au sol. L'Atelier sera précédé et suivi d'une série de tests d'évaluation (équilibre unipodal, descente au sol, vitesse de réaction...) et il permettra de :

- ▶ Sensibiliser les seniors sur l'incident « chute » et sur les facteurs de risque
- ▶ Réassurer la stabilisation posturale, promouvoir l'activité physique
- ▶ Travailler les points cibles de l'équilibre : la vue (diurne/nocturne), l'oreille interne, les sensations plantaires...
- ▶ Diminuer l'impact psychologique de la chute, apprendre à se déplacer en confiance
- ▶ Travailler l'approche du sol, acquérir des réflexes pour aller au sol et se relever : renforcements musculaires, assouplissements ...

- ▶ Découvrir ou redécouvrir son corps, se situer quant à ses capacités physiques et ses limites
- ▶ Favoriser, créer du lien social



Une réunion d'information sur l'organisation et les objectifs de l'atelier *Équilibre* se tiendra le **vendredi 20 janvier 2017 à 14 h 30 au Centre culturel**. Les inscriptions seront prises lors de la réunion d'information ou au secrétariat de la mairie. Le nombre de participants est limité à 15. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Jean Pastor, adjoint au Maire et vice-président du CCAS au 06 72 82 33 43.

Les animations organisées dans la commune

Cela s'est passé



Nouveau marché villageois

Il était attendu par bon nombre de concitoyens et c'est chose faite ! Le mercredi 29 juin a eu lieu la première édition du marché villageois. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les habitants se sont retrouvés devant les étals de fruits, légumes, viande, fromage, pain et plats cuisinés. C'était pour certains l'occasion de se retrouver et d'entamer la discussion autour d'un verre. Suite à l'enquête de satisfaction menée en fin de saison auprès des visiteurs et exposants, le marché villageois sera reconduit au printemps 2017 tous les 15 jours toujours les mercredis.

Fête de l'école : vive les olympiades

C'est sur le thème des olympiades que la fête de fin d'année scolaire s'est déroulée le 24 juin 2016. De nombreuses équipes se sont affrontées dans la bonne humeur et les lauréats ont reçu leur médaille sous l'œil attentif des parents.





chez nous en 2016



Saint-Nicolas

Dans le respect des fêtes traditionnelles de notre région, la commune, les écoles et les associations du village s'unissent pour organiser une fête dans un cadre chaleureux et convivial dans la cour des écoles. Depuis plusieurs années, la municipalité propose un manège pour enfants et invite les artisans et commerçants de la commune pour animer et proposer un marché de la Saint-Nicolas.

Merci à tous les bénévoles et à tous les acteurs qui participent à l'organisation du défilé et à cette sympathique fête de la Saint-Nicolas.

Euro 2016

Jamais le parc municipal n'avait accueilli autant de monde ! Organisé par les associations et aidé par la municipalité qui met à disposition le matériel nécessaire à la retransmission, cet événement a rencontré un vif succès, surtout lors de la finale !

Un peu fébriles au début, les supporters sont montés en puissance au fur et à mesure de l'arrivée des Bleus venant des villages alentours : « à Distroff, il y a une super ambiance » tant et si bien que les associations ont même réussi à faire déplacer la chaîne nationale TF1 pour le défilé du char dans les rues de la commune lors de la finale ! Ils étaient plusieurs centaines à arborer les couleurs et à chanter la Marseillaise ! Ce jour-là, les voix ont résonné jusque devant la mairie !

Cette réussite est un bel exemple de solidarité entre les associations qui a favorisé le *mieux vivre ensemble* tout en privilégiant les échanges inter-générationnels.

En effet, les associations ont été largement bénéficiaires, quant à la municipalité, elle ne peut qu'être satisfaite de la renommée de notre village relayée au travers de cet événement. D'autant plus que tout cela s'est passé dans une ambiance très festive et sans aucun incident.



Infos des associations

ACLD

L'ACLD vous rappelle son programme d'activité 2017

Gym d'entretien

Tous les lundis, de 19 h à 20 h au Centre culturel

Tarif 75 € / an

Éveil corporel

Tous les lundis, de 18 h à 19 h à l'école maternelle

Tarif 90 € / an

Jogging des neurones

2^e et 4^e mardi du mois, de 9 h 30 à 11 h
à l'ancienne école maternelle

Tarif 75 € / an

Artisanat

Tous les jeudis de 14 h à 17 h au 1^{er} étage du Centre culturel

Scrabble

Tous les lundis à 14h au 1^{er} étage du Centre culturel

Tambel'danse

Tous les mercredis, de 20 h 30 à 22 h au Centre culturel

Nouveau !

Acti' Gym Senior (à partir de 50 ans) :

Cette activité peut se pratiquer de manière préventive pour lutter contre les maladies liées au vieillissement, mais aussi en complément thérapeutique pour préserver une certaine autonomie.

Tous les jeudis, de 14 h 30 à 15 h 30 au Centre culturel

Tarif 75 € / an

ASSE

L'ASSE, constituée d'enseignants et de parents d'élèves bénévoles, a pour but de mettre en place des actions visant à financer les projets proposés par l'équipe enseignante tels que : séjours extérieurs, sorties pédagogiques, et de promouvoir et prolonger les activités sportives et culturelles de l'école telles que La course pédestre qui réunit plus de 1 000 participants chaque année, et de compléter le matériel pédagogique des classes.

Quelques dates à retenir :

- ▶ Carnaval des enfants, samedi 4 mars 2017 (5^e édition)
- ▶ Course pédestre, 28 avril 2017 (29^e édition)
- ▶ Kermesse des écoles, samedi 17 juin 2017

L'ASSE fait appel aux volontaires pour l'encadrement de la course pédestre. Vous pouvez prendre contact avec Mme Christine Baron au 03 82 56 85 77.



CdD (Citoyens de Distroff)

L'association CdD reconduira ses manifestations traditionnelles, telles que :

- ▶ les réunions d'informations fiscales pour les frontaliers travaillant au Luxembourg et les permanences fiscales pour les habitants de la commune
- ▶ la brocante et vide grenier en septembre
- ▶ le service de billetterie avec une permanence tous les mardis soir de 19 h à 19 h 30 au Centre culturel

Pour plus d'infos sur ces services, rendez-vous sur :

<http://www.associationcdd.org>

ou contactez l'association au 09 50 80 37 13.



CEC Distroff: Club d'éducation canine

Le CEC Distroff, comme l'ensemble des clubs canins dépendant de la Société canine de Lorraine, fonctionne sous la forme d'une association loi 1908, c'est-à-dire que tous les dirigeants, moniteurs, éducateurs qui y travaillent le font bénévolement et payent leur adhésion.

Le rôle de notre club est double. Il permet tout d'abord aux adhérents d'éduquer et de comprendre leur chien afin d'en faire un compagnon sociable, équilibré et bien intégré dans sa famille et la société. Pour cela nous disposons d'une école des chiots (pour les 2 à 6 mois) et de cours pour chiens adultes répartis selon le niveau du chien et du maître. Par ailleurs, notre club offre la possibilité de pratiquer ce que l'on appelle des sports canins.

L'obéissance

Sport venu des pays anglo-saxons et qui comme son nom l'indique comporte des exercices bien particuliers d'obéissance et de rapport d'objet.

L'Agility

Ce sport est calqué sur le jumping équestre où le chien passe différents obstacles (sauts, slalom, palissade, passerelle, tunnels...) dans un ordre et un temps imparti.

Le Ring et Mondio-Ring

Ces sports sont réservés à certaines races inscrites au LOF (certains chiens du 1^{er} et 2^e groupe soumis au travail), leur pratique débouche sur l'obtention du brevet de chien de police puis au passage de différents échelons.

N'hésitez pas à venir découvrir l'enceinte du club. Nos bénévoles se chargeront de répondre à vos questions. Sachez également que le club offre deux séances d'essai gratuites !

Contact : Audrey Noël, présidente

tél. 07 86 00 29 51

mail : president@cec-distroff.fr

Judo club de Distroff

Judo, taïso, jujitsu... les essayer c'est les adopter ! Pour venir découvrir une, deux, voire même les trois disciplines dispensées par le Judo club de Distroff, en fonction de votre catégorie, voici les heures des cours :

Année de naissance	Heures des cours
2011 – 2010	Les samedis de 10 h 15 à 11 h 00
2009	Les samedis de 11 h 00 à 11 h 45
2008 – 2007 – 2006	Les mardis et vendredis de 17 h 30 à 18 h 30
2005 – 2004	Les mardis et vendredis de 18 h 30 à 19 h 30
2003 et avant	Les mardis et vendredis de 19 h 30 à 20 h 30 (les mardis) et 21 h 00 (les vendredis)
Taïso	Les mardis de 20 h 30 à 21 h 30
Jujitsu	Les mercredis de 19 h à 20 h 30

Ces trois disciplines vous offrent un excellent moyen de prendre du plaisir tout en vous musclant et le tout dans une bonne ambiance. Pour plus de renseignements, rendez-vous au dojo ou téléphonez au **03 82 56 97 10** aux heures de cours ou écrivez à : jcdistroff@hotmail.fr



L'équipe municipale et les bénévoles

Des étudiants en renfort

Cette année 9 étudiants ont participé à la vie municipale et ont réalisé divers travaux tels que :

- Entretien des espaces verts de l'écocité
- École primaire : préparation avant travaux dans la classe de Mme Heinrich
- Grille en fer forgé devant mairie : brossage et préparation pour mise en peinture



Premiers secours : diplôme PSC1

C'est avec succès que le personnel communal ayant la responsabilité de l'encadrement des jeunes enfants a suivi un stage de formation aux gestes élémentaires de survie « PSC1 » organisé par les sapeurs pompiers. Toutes ces dames ont réussi le passage validant leurs connaissances. Félicitations à Alice, Adélaïde et Céline (absente sur la photo) du service périscolaire et à Michèle, Véronique et Alice (ATSEM à l'école maternelle et en renfort au périscolaire sur la pause méridienne) ainsi qu'à Brigitte qui assure l'encadrement du transport des enfants venant des communes voisines de Budling et Inglande.

Services techniques : un nouveau venu !

Damien Herard est venu renforcer l'équipe des employés municipaux. Affecté à divers travaux, il a en particulier la charge de la mise en place et de la surveillance du marché paysan. Il a participé au nettoyage et à l'entretien des espaces verts. Damien a été embauché en contrat aidé Emploi d'avenir visant une insertion durable dans la vie professionnelle.



État civil / 2016

Mariages

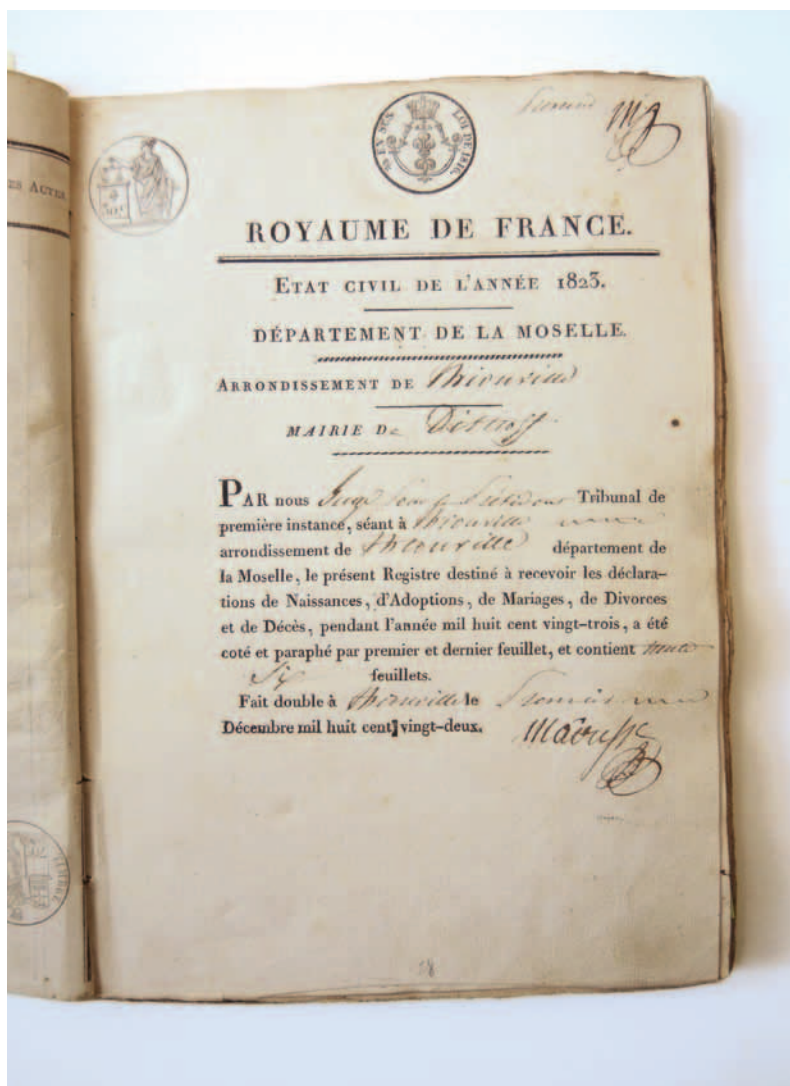
DONNARUMMA Lidia et STUHLFAUTH Sandrine	23 avril
DÉLON Hervé et IECLE Marie-Antoinette	14 mai
FLINOIS Pascal et BLUM Marjorie	02 juillet
ALLARD Vincent et LISCOUËT Mathilde	30 juillet

Naissances

FLINOIS Léo	8 janvier
THIRY Théo	18 janvier
VETZEL HOLLARD Léana	30 janvier
DEREN VILMINT Quentin	3 février
DOMINAS Agathe	7 février
TERRENZIO Iris	19 février
LEMEILLE Alec	26 février
FLESCHE Ambre	8 mars
DORIDANT Ambre	22 mars
BROSIUS VITALI Estéban	1 ^{er} juin
VAYRIOT Amandine	2 juillet
ZANINI Margaux	22 juillet
GODEL DUFRESNE Elly	5 août
WINZENRIETH Mathys	18 août
SCHERER Luna	23 août
TROGNON Noé	20 septembre
JUNGER Emma	24 octobre
LINDEN Jeanne	27 octobre
STEPHANY Nelson	29 octobre
SCHWARTZ Madelyne	4 novembre

Décès

PIRUS Jeanne, épouse MONELLE	17 janvier
TIVERT Josette, épouse MESSAOUDI	9 février
BAPST Roger	21 février
ZIVIANI Luigina, épouse DE TOMI	24 février
WEISSGERBER Solange, épouse ENGELBERT	4 mars
VIRTE Étienne	15 avril
PUTZ Anne, épouse JACQUEMIN	7 mai
BRANDENBOURGER Simone, épouse GROSS	30 mai
SINDT Hélène, épouse CHARLES	05 juin
SEICHEPINE Victor	13 juillet
PIFFELMANN Denise, épouse SIMON	7 novembre
VENANCIE Nicole, épouse BUCHHEIT	1 décembre
GULLONE Antonietta, épouse SMALDONE	7 décembre
GERARD Philippe	11 décembre
MARTINEZ Jean-Claude	17 décembre
BAUVERT Alphonse	17 décembre



Extrait du registre d'état civil de la commune

Appel au civisme et au bon sens



Chiens : 68 € la crotte !

Malgré une amélioration, certains propriétaires récalcitrants continuent de laisser leur animal de compagnie agrémenter trottoirs et espaces verts de leurs déjections... allant même jusqu'à laisser le *cadeau* sous les affichettes apposées rappelant que des sacs sont disponibles en mairie. Nous regrettons ces comportements qui nuisent à l'ensemble des concitoyens, de nos employés aux espaces verts et à l'image de notre commune.

Des nouvelles poubelles seront installées au bord des chemins de promenade, et plus particulièrement autour de l'écocité. Une nouvelle campagne d'information est prévue pour 2017.

Stationnement

Nous rappelons à tous nos concitoyens qu'il est formellement interdit de stationner :

- Rue du Parc en dehors des emplacements prévus à cet effet et en particulier sur le trottoir devant le parc municipal.
- Dans tous les lotissements, à cheval sur la chaussée et le trottoir. Il en va de la sécurité de tous et du respect des espaces publics qui n'ont pas été conçus pour supporter le poids de certains véhicules (camions, tracteurs, gros engins). Les dégradations qui s'en suivent doivent ensuite être supportées par l'ensemble de la population.



Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage et la gestion des ordures ménagères dans notre commune sont assurés par la Communauté de communes de l'Arc mosellan deux fois par semaine, le mardi et vendredi matin. La collecte du tri sélectif a lieu une fois par semaine, le vendredi matin. Les poubelles doivent être sorties la veille au soir et rentrées dans la journée afin de ne pas encombrer les trottoirs et l'espace public, obligeant parfois les piétons à marcher sur la chaussée.

La Communauté de communes de l'Arc mosellan

Nouveaux statuts

Notre communauté de communes vient de passer une année très mouvementée pour remettre à plat ses statuts et (donc) les compétences facultatives qu'elle exerçait. En effet, le préfet a demandé à la collectivité de revoir son mode de fonctionnement en appliquant la règle intangible qui veut qu'une compétence soit assumée de manière pleine et entière, alors que précédemment certaines compétences étaient assumées financièrement à 60 % par les communes et 40 % par la communauté de communes.

Ainsi les compétences suivantes ont toutes été rendues en totalité aux communes, entraînant de fait des charges supplémentaires aux budgets communaux :

- ▶ accueil périscolaire
- ▶ écoles de musique
- ▶ balayage des voiries
- ▶ transport en commun avec l'adhésion au Smitu
- ▶ maintenance des chaudières
- ▶ entretien de l'éclairage public
- ▶ fourniture d'énergie
- ▶ sécurité incendie des bâtiments communaux
- ▶ entretiens des espaces verts et fleurissement

En conseil communautaire du 29 novembre dernier, les élus ont validé le volet financier de cette démarche par 46 voix pour, 2 abstentions et 2 voix contre.

Un réseau internet très haut débit à l'horizon 2017/2018

Consciente des enjeux de l'aménagement numérique de son territoire tant pour son tissu économique que sa population, la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan s'est investie, depuis 2013, dans l'étude technique et financière de la création d'un réseau de fibre optique permettant de proposer un débit et une qualité optimale de service.

Sur les bases des premières conclusions des études menées, la Communauté de communes de l'Arc mosellan s'est engagée, aux côtés du Conseil départemental de la Moselle et de 18 autres communautés de communes de Moselle, dans la création d'un Syndicat mixte couvrant 500 communes et 300 000 habitants.

Chaque communauté de communes membre de Moselle Fibre participe financièrement à l'investissement réalisé sur son territoire en prenant en charge le montant restant dû, une fois déduit l'ensemble des subventions préalablement perçues par Moselle Fibre (L'Union européenne, l'État, Le Conseil régional, le Conseil départemental). Cette participation est estimée à 400 € par prise, soit une dépense prévisionnelle de 5,35 millions d'euros assumée par la Communauté de communes de l'Arc mosellan.

Dans le cadre de ce projet global et mutualisé, les 26 communes membres de la Communauté de communes de l'Arc mosellan, conformément au plan de déploiement arrêté par Moselle Fibre fin 2015, bénéficieront de l'arrivée du réseau de fibre optique à l'horizon 2017/2018.

La Communauté de communes de l'Arc mosellan et Moselle Fibre assureront, durant l'année 2017, une information détaillée sur ce dossier, une fois que seront définies avec précision les modalités pratiques du déploiement de ce réseau dans nos communes.

Pour suivre l'actualité de ce projet : www.arcmosellan.net/haut-debit/



Accueil de la petite enfance

À présent, les élus peuvent se tourner vers l'avenir et se pencher sur le berceau de la petite enfance. Depuis 2011, la Communauté de communes de l'Arc mosellan exerce la compétence « accueil de la petite enfance ». À ce titre elle gère le Multi accueil communautaire Les Coccinelles de Guénange proposant 25 places d'accueil pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Une étude menée en étroite collaboration avec nos partenaires CAF et Conseil départemental va permettre de définir les nouveaux besoins de notre territoire dans le souci de développer l'offre d'accueil collectif du jeune enfant.

Cette étude présentée le 20 décembre dernier va permettre dès le printemps 2017 de définir la nature des actions à engager, le calendrier de mise en œuvre et le budget pluriannuel attaché à cette politique pour l'amélioration de l'accueil de la petite enfance pour l'ensemble du territoire.

L'accueil périscolaire

Le service périscolaire assure l'accueil des enfants de 3 à 12 ans. Il prend en charge deux activités d'accueil, l'une dans le cadre scolaire et l'autre pendant les vacances.

Le service périscolaire

Le service périscolaire accueille les enfants pendant les périodes scolaires en dehors des heures de classes. Ce service est assuré par une équipe d'animation composée de deux animatrices et une directrice complétée de trois Atsem.

L'accueil se déroule en 4 phases :

- ▶ le matin de 7 h 30 à 8 h 30
- ▶ pendant la pause méridienne de 12 h à 14 h
- ▶ de 16 h à 17 h 30
- ▶ de 17 h 30 à 18 h 30

Chaque jour, ce sont plus de 60 enfants en moyenne qui profitent des infrastructures et de la restauration scolaire.

Les centres aérés

L'ALSH (accueil de loisir sans hébergement) assure l'accueil des enfants en dehors des périodes scolaires. Ils sont encadrés uniquement par le personnel d'animation communal complété d'animateurs ou aide-animateurs extérieurs selon le nombre d'enfants inscrits. Ils sont répartis sur 4 périodes :

- ▶ Vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint :
1 semaine d'animation par période
- ▶ Vacances d'été : 3 semaines consécutives

Pour tout renseignement, contactez le service périscolaire :

03 82 88 89 32



Le projet pédagogique

L'équipe d'animation définit chaque année un projet pédagogique et organise différentes activités sur des thèmes qui permettent l'apprentissage des valeurs suivantes :

- ▶ Permettre aux enfants d'acquérir une plus grande autonomie dans la vie quotidienne.
- ▶ Favoriser la socialisation par le respect des autres et du matériel.
- ▶ Apprendre à vivre ensemble.
- ▶ Proposer des activités ludiques et éducatives par le jeu pour qu'ils acquièrent de nouvelles connaissances.
- ▶ Permettre à l'enfant de devenir un éco-citoyen responsable.
- ▶ Développer l'imagination et la créativité chez l'enfant.
- ▶ Favoriser un climat d'écoute et de confiance entre les parents, l'enfant et l'équipe.



L'écocité La Croisée des chemins

La nouvelle écocité a pris forme. Les 59 parcelles individuelles sont à présent vendues et les constructions vont reprendre de plus belle dès ce printemps. Pour les programmes d'habitats locatifs, les 9 maisons en cours de construction (entrée route d'Inglange), portées par le bailleur social Logiest sont à l'arrêt depuis le printemps. L'entreprise qui assurait la maîtrise d'œuvre a déposé le bilan, puis a été liquidée !

Après avoir relancé un appel d'offres fructueux, Logiest vient de désigner un nouveau maître d'œuvre et le chantier devrait redémarrer au printemps. Les familles de la commune intéressées par

ces maisons en location peuvent s'inscrire dès à présent en mairie. Enfin, en date du 15 décembre dernier, le Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat (OPH) de Thionville vient de confirmer la réalisation d'un petit immeuble de 11 logements intermédiaires sur la parcelle 8 (entrée route de Valmestroff). Il reste la parcelle n° 10, avec 6 maisons jumelées et 4 appartements, dont l'opérateur n'a pas encore été choisi et la parcelle n° 45 qui portera le projet d'habitat participatif avec 12 logements seniors et très certainement une micro-crèche. Au total ce seront près de 90 familles qui seront accueillies à l'écocité.



Le programme des travaux 2017

- ▶ Lancement des travaux d'agrandissement et de restauration du cimetière communal
- ▶ Sécurisation des entrées de ville pour ralentir la circulation aux entrées de l'agglomération: routes d'Inglange, de Valmestroff et de Metzervisse
- ▶ Réfection et entretien des chemins ruraux de la Bibiche
- ▶ Isolation phonique de la grande salle du centre culturel
- ▶ Poursuite de la rénovation des salles de classe de l'école primaire



Infos pratiques, actualités et dates à retenir

► Accueil des nouveaux habitants

Le Conseil municipal et les responsables associatifs invitent tous les nouveaux habitants pour leur présenter les services et les animations proposées dans la commune le vendredi 17 mars 2017 à 20 h au Centre culturel.

► Réunion d'information publique

Monsieur le Maire invite l'ensemble de la population à une réunion d'information sur les projets et futurs aménagements et investissements pour la commune le jeudi 30 mars 2017 à 20 h au Centre culturel.

► Marché paysan

Reprise du marché le mercredi 22 mars
de 16 h 30 à 19 h 30
Périodicité tous les 15 jours

► Élections 2017

Présidentielles 23 avril et 7 mai
Législatives 11 et 18 juin

► Collecte des encombrants 2017

Vendredi 31 mars
Vendredi 30 juin
Vendredi 29 septembre
Vendredi 22 décembre

Retrouvez toutes les dates et l'actualité des déchetteries sur :

www.arcmosellan.fr

Pour toute question, contactez le **03 82 83 52 37**

ou écrivez à : **dechets@arcmosellan.fr**

► Vacances scolaires 2017

Hiver du 11 au 27 février
Printemps du 8 au 24 avril
Été à partir du 8 juillet

► Auto-entrepreneur

Vous êtes auto-entrepreneur et habitez la commune, venez vous inscrire en mairie pour être référencé sur le site internet communal.

► Syndicat intercommunal d'assainissement (DIMESTVO)

Permanence les 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h

► Conciliateur de justice

Permanence en mairie de Metzervisse, les mercredis de 10 h à 12 h
(prendre rendez-vous au 06 50 70 12 18).

► Permanence téléphonique

Nous rappelons à tous nos concitoyens qu'en dehors des heures d'ouverture du secrétariat de la mairie, vous pouvez signaler toute nuisance ou dysfonctionnement sur l'espace public en appelant le numéro suivant : **06 25 96 18 49**

Commune de 
Distroff

Mairie

3, rue de l'Église – 57925 Distroff
Tél. : 03 82 56 88 63 / mairie.distroff@orange.fr
www.mairie-distroff.fr

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures
et le mercredi de 13 h 45 à 19 heures

Permanence des élus :

tous les samedis de 10 heures à 12 heures